Extrait N° 5 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 7 Janvier 2011

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **29 décembre 2010** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **22**.

Le Maire,

L'an deux mil onze, le sept janvier à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

Présents : M. MONDON René - Mme Line Rose BAILLIF - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ESCHYLE Gilles – Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique –M. RIVIERE Lucien – Mme LAMOLY Viviane – M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - RIVIERE Raphaël –M. CLOTAGATIDE Vincent - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric – M. GRONDIN Jacki.

Procuration : Mme LUCAS Roseline a donné mandat à M. MONDON René – **Mme MARCHAND Gladys** a donné mandat à M. BENARD Alex - **M. FRINGUE Mikaël** a donné mandat à Mme CADAS Isabelle – **Mme BARET Liliane** a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose – **M. BADER Ricardot** a donné mandat à Mlle ROMAINSTAL – **M. REMY Michel** a donné mandat à M. FERRERE Eric – **Mme BETON Fernande** a donné mandat à Mme CADERBY Colette.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **M. CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 5 / ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011
- Service annexe de l'assainissement collectif des eaux usées

Rappel des données financières 2010 :

Budget prévisionnel

- En fonctionnement : 230 255
- En investissement : 460 686

Les réalisations peuvent être estimées en dépenses à **406 625 €.**

L'investissement a principalement porté sur :

• Le paiement de la dette en capital pour environ **35 700 €**
• le solde de l'opération AEU quartier Ruisseau ;
• l'installation d'un débimètre sur Bois Blanc ;
• le démarrage des études pour l'assainissement des zones restantes entre la Rue de l'Eglise et le Pont bananes.

Orientations budgétaires 2011 :

Les données financières prévisionnelles sont les suivantes :

En recettes de fonctionnement :

▪ Produit du service	31 000
▪ Reprise sur subventions	29 400
▪ Subvention d'équilibre	179 520

En recettes d'investissement :

▪ FCTVA	11 785
▪ Amortissement	66 046
▪ Excédent d'investissement reporté	148 159

Au titre de l'année 2011, le Maire propose au conseil :

• D'assurer les inscriptions nécessaires au paiement de l'annuité de la dette : **62 100 € ;**

• D'enclencher les discussions nécessaires avec le fermier de Saint-Leu pour le raccordement du réseau à la nouvelle station d'épuration de Bois de Nèfles et d'assurer l'inscription des dépenses correspondantes ;

• De poursuivre les études du réseau via le Chemin de Ligne, la Rue Maximin Lucas jusqu'au Pont Bananes, ainsi que sur les quelques zones restant à assainir gravitairement sur la Rue de l'Eglise ;

• De poursuivre la mise à jour du schéma directeur.

Après discussions et explications techniques, les **orientations budgétaires 2011** pour le **service annexe de l'assainissement collectif des eaux usées** ont été fixées comme suit :

• Assurer les inscriptions nécessaires au paiement de l'annuité de la dette : **62 100 € ;**

• Enclencher les discussions nécessaires avec le fermier de Saint-Leu pour le raccordement du réseau à la nouvelle station d'épuration de Bois de Nèfles et d'assurer l'inscription des dépenses correspondantes ;

…/…

• Poursuivre les études du réseau via le Chemin de Ligne, la Rue Maximin Lucas jusqu'au Pont Bananes, ainsi que sur les quelques zones restant à assainir gravitairement sur la Rue de l'Eglise ;

• Poursuivre la mise à jour du schéma directeur.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,